

Communiqué aux actionnaires

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des actionnaires de la Banque de Développement Local - BDL que la publication des informations financières de la Banque arrêtées au 30 juin 2026, comprenant les états financiers semestriels ainsi que le rapport semestriel, est reportée au 15 octobre 2026, au lieu de l'échéance réglementaire du 30 septembre 2026.

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a émis, en date du 30 septembre 2026, un avis favorable à la demande de prorogation formulée par la Banque.

Cette prorogation est motivée par la nécessité de soumettre, préalablement à leur publication, les états financiers semestriels ainsi que le rapport semestriel à l'examen et à l'approbation des organes de gouvernance compétents de la Banque.

La tenue de la réunion de l'organe compétent, initialement envisagée avant l'échéance réglementaire de publication, n'a pu être programmée dans les délais requis en raison de contraintes de disponibilité de ses membres durant la période considérée.



محمد مبارك

نائب المدير العام



BDL